

Makronscopie ! Le père de Macron le considère comme un grand acteur...

écrit par Paco | 3 janvier 2021

Le fisc taille un costard à Macron

Il ne payait pas l'ISF grâce à une évaluation douteuse. Il a été redressé sur trois années.

NE pas payer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), cela vous pose un jeune ministre de gauche. Et cela estompe un peu l'image du banquier, associé-gérant chez Rothschild. Emmanuel Macron a laissé dire – et écrire – qu'il n'était pas assujéti à l'ISF. Hélas ! ce n'est pas tout à fait l'avis de l'administration fiscale. Tout ministre de l'Economie qu'il est, après sa prise de fonctions, Macron a dû refaire ses différentes déclarations prévues par la loi et accepter sans broncher, et sans faire de bruit, de payer trois ans d'ISF.

En octobre 2014, deux mois après son arrivée à Bercy, le fringant ministre remet sa déclaration de patrimoine à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Surprise : il en ressort que son patrimoine net s'élève à 230 000 euros. Alors qu'au cours des deux dernières années il a gagné, chez Rothschild, environ 2 millions. Où est passé l'argent ? Dépensé ? Voilà un homme qui fait beaucoup pour la relance de la consommation...

Coup de pied au calcul

Comment Macron calcule-t-il pour parvenir à ce chiffre, inférieur au patrimoine moyen des ménages (362 000 euros, selon l'Insee) ? Sa déclaration révèle quelques bizarreries, qui n'ont pas ému les magistrats. Par exemple, la valeur de son appartement, dans le XV^e arrondissement de Paris, acheté 890 000 euros en 2007, n'a augmenté que de 5 % en sept ans, contre 33 % en moyenne pour l'immobilier dans cet arrondissement, selon la chambre des notaires. « J'ai acheté cher », a-t-il expliqué quand « Le Canard » lui a posé la question. Bien la peine d'être inspecteur des Finances et banquier chez Rothschild pour faire de si mauvaises affaires...



Son actif déclaré est, par ailleurs, diminué d'un emprunt de 295 000 euros, destiné à financer des travaux dans une maison située au Touquet et appartenant en propre à son épouse. Une fois cet argent dépensé au profit de madame, il ne reste que la dette bancaire qui s'inscrit au passif du patrimoine. Bien joué. Et, pour faire bonne mesure, Macron retranche encore une dette de 200 000 euros qu'il doit rembourser à un particulier lui ayant consenti un « prêt personnel ». Qui lui a prêté ?

Pour quel objet ? « Cela ne vous regarde pas », dit encore le ministre.

Révision déchirante

En revanche, cela regarde un peu le fisc, qui reçoit, en 2014, une copie de la déclaration faite à la Haute Autorité. Comme c'est la règle pour tout nouveau ministre, l'administration épluche ce document et mène sa propre enquête. L'intéressé ne souhaite pas fournir au « Ca-

nard » le résultat de ces cruelles investigations. Mais il reconnaît qu'il a dû entièrement revoir sa copie et que, depuis 2015, il paie l'ISF.

Mieux, le président du mouvement En marche ! y a été assujéti pour les années 2013 et 2014. Car les calculs des services de son ami Christian Eckert diffèrent sensiblement des siens. D'abord, le fisc réévalue les biens propres de Brigitte Macron, qui, à bon droit, ne figuraient pas dans la déclaration à la HATVP – elle ne s'intéresse qu'à la fortune personnelle du ministre et non à celle du ménage. La maison du Touquet est estimée par Macron à 1,2 million. Pas d'accord ! rétorque le fisc, qui compte 1,4 million. Pas de quoi en faire une histoire.

Tétanisé à l'idée d'être en délicatesse avec l'administration, le ministre de l'Economie acquiesce et rectifie. Avec son appartement de près de 900 000 euros, le voici largement dans le camp des « riches » de plus de 1,3 million, seuil de déclenchement de l'ISF. Selon nos calculs, autour de 1,8 million, soit un impôt à payer d'environ 5 000 euros par an.

Dans l'entourage de Macron, on déploie aujourd'hui des trésors de persuasion pour expliquer que « le ministre n'a pas été victime d'un redressement fiscal. Il a fait spontanément une déclaration rectificative à l'administration ».

Une louable spontanéité qui a été suivie d'un vigoureux coup de torchon pour remettre les comptes d'équerre. A la fin de 2015, Macron vend son appartement parisien, rembourse toutes ses dettes et transmet à la Haute Autorité une nouvelle déclaration, qui n'a pas encore été rendue publique sur le site Internet officiel. Mais cela ne saurait tarder.

A présent, tout est en ordre et en marche : on peut présenter ce qui est présentable.

Hervé Martin

Impôt de départ

MACRON n'aime pas l'ISF. Au mois de février, il s'exprime devant l'Association française des éditeurs de logiciels. Il explique que cet impôt est un frein au financement de l'innovation et lâche : « L'ISF pose problème, nous devons prendre des mesures pour favoriser l'investissement des business angels (des "parrains" d'entreprises à forte croissance). »

Deux mois plus tard, le 20 avril, le ministre remet le couvert, au détour d'un long entretien technique accordé à la revue confidentielle « Risques », réservée aux professionnels de l'assurance. Et il affirme : « Je pense que l'actuelle fiscalité du capital n'est pas optimale : si on a une préférence pour le risque face à la rente, ce qui est mon cas, il faut préférer, par exemple, la taxation sur la succession aux impôts de type ISF. »

Cette fois, Valls n'y tient plus. Sur France Info, le Premier ministre soupire, agacé : « Supprimer l'impôt sur la fortune – qu'on peut toujours améliorer, rendre plus efficace, d'un point de vue économique – serait une faute. »

Oui, mais cela permettrait d'acheter encore plus de beaux costards...

Makronscopie !

J'ai beau tourner autour de ce mot « séducteur »,

celui qui rime bien, ça reste « prédateur » !

De ce président par fric-frac,

à la politique foutraque,

l'histoire effacera les pas de bateleur...

PACO. Histrion. Je trie !

02/01/2021

https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/emmanuel-macron-un-grand-acteur-son-pere-sort-du-silence-pour-la-1e-fois-depuis-2017_461093